

Ville de Pincourt
Pincourt présente son rapport financier 2020

Pincourt, le 9 juin 2021 – À la lumière du rapport financier au 31 décembre 2020, la Ville de Pincourt est fière de présenter une excellente santé financière, reflétant bien sa capacité à assurer un développement responsable de sa ville, tout en s’assurant d’offrir des services diversifiés et de qualité à ses citoyens, et ce, en maintenant une saine gestion des fonds publics.

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, voici les faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2020, ainsi que ceux du rapport de l’auditeur externe.

Selon le rapport de la firme MPA, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Pincourt au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités pour l’exercice terminé à cette date.

La Ville de Pincourt avait établi un budget de 22 432 300 \$ pour l’année financière 2020 et avait conclu l’année avec un excédent de fonctionnements non consolidés de 3 815 508 \$. Ce surplus s’explique principalement par des revenus supplémentaires issus des droits de mutation et de diverses économies budgétaires.

Malgré la pandémie de la COVID-19, la Ville a finalisé la construction de la piscine et de son chalet au parc Olympique, en plus d’entamer la construction de sa caserne/ateliers municipaux. Le montant des investissements net s’élève à plus de 47 M\$.

Au 31 décembre 2020, la Ville avait un excédent accumulé non affecté de 6 201 824 \$ et une dette non consolidée de 29 128 700 \$. Cette dette est financée par des subventions ou des taxes de secteur pour 5 138 032 \$ et par la taxation générale pour 23 990 668 \$.

Comme partout au Québec, la COVID-19 a forcé les divers départements municipaux à modifier leur façon de faire au bénéfice des citoyens. Il suffit de penser aux nombreuses communications envoyées par la Ville ou à la livraison des permis de construction ou autre à domicile. Chose certaine, la collaboration de la population pincourtoise est toujours sollicitée pour veiller au respect des consignes sanitaires en vigueur, et ce, pour la santé de tous.

« Je tiens également à féliciter les employés qui ont maintenu la qualité de service aux citoyens et qui ont réalisé des projets leur étant destinés, et ce, malgré les restrictions sanitaires causées par la COVID-19. Le souci des élus d’assurer une bonne gestion des taxes porte ses fruits avec ce bilan positif pour l’année 2020 », se réjouit Yvan Cardinal, maire de Pincourt.

Source :

Geneviève Groleau
Agente aux communications
514 453-8981, poste 377
g.groleau@villepincourt.qc.ca